

Famille Pose Libre
 Famille Encastrable



DUREE DE LA GARANTIE

	Sans enregistrement GCPLUS	Avec Enregistrement GC+
Candy	1 an pièces	2 ans Pièces Mo et déplacement
Rosières (Voir procédure)	1 an pièces	2 ans Pièces Mo et déplacement
Haier (voir procédure)	2 ans Pièces Mo et déplacement	2 ans Pièces Mo et déplacement



Pour vous connecter et connaître le cout de l'abonnement annuel à GCPLUS <https://www.gcplus.fr/>
 Vous souhaitez vous abonner ? Informez votre commercial FINDIS qui demandera votre adhésion

Disponibilité des Pièces détachées : 10 ans à partir de la date d'achat

Les exclusions de garantie :

- Les pièces esthétiques ou consommables.
- Les accessoires.
- Les problèmes liés à l'installation (Ex : Mauvais raccordement).
- Les appareils de second choix ou vendus aux enchères.
- L'utilisation différente de leur destination (Ex : Usage professionnel).
- Non-respect des consignes d'utilisation.
- Défaut d'entretien.
- Dommage dû à la corrosion.
- Avaries de transport ("casses occultes").

PANNE A LA MISE EN SERVICE

Cette procédure est valable en cas de panne Franche (hors avarie) et constatée à la mise en route de l'appareil. La date de la déclaration doit être faite dans les 15 jours suivant la date d'achat du consommateur (facture)

PROCÉDURE :



solcom@rosieres.fr

Privilégier la saisie d'une demande via Agora : <https://www.agoraplus.com/>

La réparation est avant tout privilégiée. Si une pièce défectueuse est constatée par l'assistance technique, une nouvelle pièce sera à commander sur AGORA.

- En cas de panne lourde, confirmée, faire une demande d'accord pour avoir auprès de la marque. - Toute reprise sera soumise à l'acceptation de l'Inspecteur Technique Régional.

DOCUMENTS ET PIÈCES A FOURNIR :



- Référence, numéro de série, descriptif précis de la panne.
- Facture d'achat client final, facture d'achat à la plateforme.
- Produit neuf, tous les accessoires, manuel d'utilisation.

APPAREIL SOUS GARANTIE

PROCÉDURE :

Cas 1

Vous avez votre propre SAV :



Poser votre diagnostic technique et commander vos pièces via **Agora**. Saisir ensuite votre déclaratif de remboursement de pièce

En cas de panne lourde, confirmée par la marque, faire une demande de solution SAV via Agora.

Cas 2

Une GC+ a été saisie sur le produit :

Contactez directement la marque afin d'organiser une intervention à domicile



02 48 55 80 81

DOCUMENTS ET PIÈCES A FOURNIR :



- Référence, numéro de série, descriptif **précis** de la panne.
- Facture d'achat client final ou facture d'achat à la plateforme.
- Photo plaque signalétique

APPAREIL HORS GARANTIE

PROCÉDURE :

Retour du produit en station technique agréée pour établissement d'un devis de réparation

DOCUMENTS TECHNIQUES et PIÈCES DETACHEES



[www. www.agoraplus.com](http://www.agoraplus.com)

CONTACTS SAV

Points de Contacts

Pour les SAV et revendeurs :

Hotline Candy Hoover Service : 0 892 35 00 74
 Hotline Haier : 0 892 49 41 59

E-mail Candy Hoover Service :

pbtech@rosieres.fr : pour toutes questions techniques
pbpiece@rosieres.fr : pour les litiges/non conformités pièces
solcom@rosieres.fr : pour les demandes de SOLCOM

E-mail Haier :

Sav.administration@haier.fr : pour les litiges/non conformités pièces + SOLCOM

AGORA : <http://www.agoraplus.com>

GC+ : <http://www.gcplus.fr>

Pour les Consommateurs :

SAV Candy	02 48 55 80 01
SAV Hoover	02 48 55 80 03
SAV Rosières	02 48 55 80 00
Service Consommateurs Candy	02 48 55 80 81
Service Consommateurs Rosières	02 48 55 80 82
Service Consommateurs Hoover	02 48 55 80 89
SAV Haier	0 980 406 409

Carte Inspecteurs Techniques 2022

